



Collectif des habitants des lotissements
Monbalon 1 et Village de Madran
Maison de Quartier du Monteil
13 Avenue Henry Frugès 33600
Pessac

Monsieur Germinal CLIMENT
Association SolEx
33600PESSAC

Monsieur,

Au nom du collectif CRAPASLA et en mon nom propre, je vous transmets nos sincères remerciements pour l'engagement que vous avez montré dans le cadre du dossier du Centre de Rétention Administrative. Vous avez saisi le risque majeur que ce centre soit implanté au milieu des zones pavillonnaires de nos quartiers.

Nous connaissons votre engagement sans faille contre la construction de centres de rétention administrative. Vous nous avez informés le 7 février au sujet de l'implantation prévue sur la commune de Pessac et plus particulièrement sur le quartier du Monteil., ce qui nous a permis d'alerter les conseillers municipaux d'opposition qui ont pu interpeler le Maire lors du conseil municipal du 8 février, Cela a ainsi permis que ce dossier soit dévoilé à l'ensemble des habitants.

La mobilisation et les nombreuses actions menées par les habitants, organisés au sein du collectif CRAPASLA et appuyés par l'ensemble des élus locaux ont ensuite été très importantes dans ce dossier. Ainsi, sans la mobilisation des 7700 signataires des pétitions, des centaines de personnes présentes lors des différents rassemblements ou bien des réunions publiques la décision prise par le ministre de l'intérieur aurait pu être l'inverse de ce qu'elle est

Nous vous remercions une nouvelle fois pour votre alerte et vous prions d'agréer Monsieur l'expression de notre considération distinguée.

Pour le collectif CRA PAS LA,

Jean-Claude Juzan

Vice-président du collectif CRAPASLA Président du comité de
défense et fêtes des quartiers du Monteil